



Non-Pharmacological  
Intervention Society

## DOSSIER DE PRESSE

# Lancement du référentiel des Interventions non médicamenteuses (INM)

Une démarche scientifique facilitant l'accès aux INM  
dans un cadre légal et officiellement défini

*16 -17-18 octobre 2024*

### CONTACT PRESSE

**Baptiste Trichet** – NPIS  
baptiste.trichet@npisociety.org  
07 61 34 18 03

## Vous trouverez dans ce dossier de presse...

- > Un communiqué de presse sur le référentiel des Interventions non médicamenteuses (INM)
- > Les remerciements aux soutiens de la NPIS.

### Pour aller plus loin

- > Une FAQ sur les Interventions non médicamenteuses (INM).
- > L'ouvrage qui vient de paraître :  
***Interventions non médicamenteuses – « Protocoles universels et efficaces de prévention et de soin pour la médecine personnalisée »***
- > Les productions scientifiques associées au NPIS Model.

## Présentation du référentiel des Interventions non médicamenteuses (INM)

# Pour que la prise en charge des patients marche enfin sur ses deux jambes

Les 16, 17 et 18 octobre, la prise en charge des patients change officiellement d'ère. A l'occasion du NPIS Summit 2024, un événement international rassemblant les acteurs de la prévention, du soin et de l'accompagnement en santé, la société savante internationale Non-Pharmacological Intervention Society (NPIS), basée à Paris, a présenté le Référentiel des interventions non médicamenteuses (INM) et les premiers protocoles.

Élaboré en collaboration avec des autorités sanitaires et l'appui d'acteurs académiques et de complémentaires santé, ce référentiel rendra accessibles aux professionnels de la santé européens et au grand public des solutions personnalisées de prévention, de soin et d'accompagnement, labellisées selon un cadre scientifique adapté à ces pratiques et rigoureux. Il facilitera la recherche et l'accès aux pratiques non médicamenteuses, reconnues comme pertinentes, et améliorera leur sécurité, leur traçabilité comme leur prise en charge.

L'absence de définition et de cadre scientifique consensuels sur ces pratiques ne permettait pas de donner toute leur place aux interventions non médicamenteuses (INM), pourtant essentielles pour la prévention et le soin de nombreuses pathologies. Avec ce référentiel, attendu depuis longtemps par les patients comme par les professionnels de santé et du soin, les prises en charge marcheront enfin sur leurs deux jambes : celle des traitements médicamenteux et celle des INM, complémentaires et sources d'équilibre pour les patients.

Le NPIS Summit 2024 a permis d'expliquer l'ensemble du dispositif mis en place :

- **La société savante internationale Non-Pharmacological Intervention Society (NPIS)**, créée en France mais d'ores et déjà sollicitée au niveau européen et mondial ;
- **La définition des interventions non médicamenteuses (INM)**, coconstruite par la NPIS, avec le soutien de l'INSERM, sur la base d'un travail préliminaire de 10 années au sein d'une plateforme universitaire collaborative ;
- **Le NPIS Model**, un cadre d'évaluation conçu en deux ans selon une démarche scientifique interdisciplinaire, intersectorielle et transpartisane avec plus de 1 000 participants, qui s'appuie sur les recommandations scientifiques internationales en matière de santé et sur l'approche centrée sur le patient.

*« La société savante internationale NPIS œuvre à un accès équitable aux Interventions non médicamenteuses (INM) pour une santé humaine active et durable. Elle considère les INM comme un patrimoine universel de protocoles immatériels de prévention et de soin fondés sur des données probantes. Elle contribue à faire de ces méthodes corporelles, nutritionnelles et psychosociales des traitements conventionnels de santé pour des problèmes connus de la médecine »*

**Pr. Grégory Ninot**, président de la NPIS, professeur à l'Université de Montpellier, membre de l'Institut Universitaire de France, dans le livre blanc de la NPIS publié en octobre 2024 aux Éditions Ovidia, *Interventions non médicamenteuses (INM) : Protocoles universels et efficaces de prévention et de soin pour la médecine personnalisée et la santé durable.*

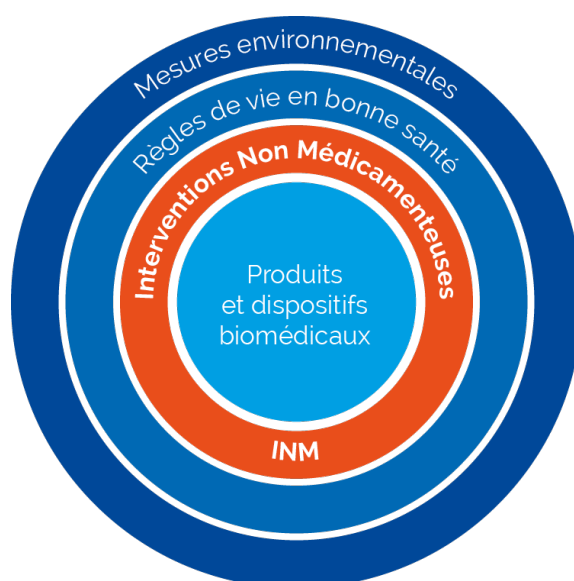
# INM : de quoi parle-t-on ?

## Qu'apportent-elles ?

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis 2003, la Haute Autorité de santé (HAS) depuis 2011, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) depuis 2014, le ministère de la Santé depuis 2018, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) depuis 2019, le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) depuis 2020, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) depuis 2022 et l'Assurance maladie (CNAM) depuis 2024 qualifient **d'interventions non médicamenteuses (INM) des services personnalisés par des professionnels et ciblés sur un problème de santé connu de la médecine occidentale**. Il s'agit concrètement, par exemple, des protocoles de kinésithérapie, d'ergothérapie, de sport santé, de nutrition, de psychothérapie, d'éducation thérapeutique, etc.

Les progrès dans les diagnostics précoces, les dépistages de la fragilité et l'accompagnement de la fin de vie ont permis d'améliorer l'efficacité des pratiques ciblées de prévention et de soin en faveur de la santé, de l'autonomie et de la longévité sans perte de qualité de vie. Ces pratiques ont aussi l'avantage de potentialiser des traitements biomédicaux, de modifier durablement des comportements de santé et de réduire les dépenses médicosociales non programmées.

**Une INM peut être codifiée, appliquée, tracée et financée.** Le concept améliore ainsi l'offre de prévention et de soin existante en encourageant l'Assurance Maladie, les organismes de protection sociale et d'action sociale, les institutions de prévoyance, les mutuelles, les assurances, les organismes de retraite, les collectivités territoriales, les fondations, les associations (...) à les financer intégralement ou partiellement.



*Les INM, des pratiques de prévention et de soin efficaces et vérifiables*

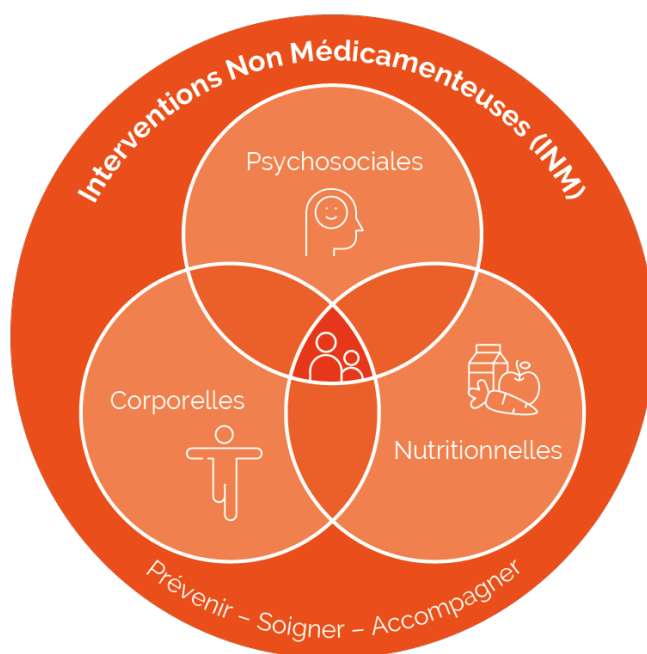
## Le NPIS Model, cadre d'évaluation scientifiquement reconnu

Il manquait un référentiel scientifiquement reconnu d'évaluation des INM afin de valider et sécuriser des pratiques immatérielles ciblées de prévention, de soins et d'aide à l'autonomie.

C'est pourquoi la **société savante internationale Non-Pharmacological Intervention Society (NPIS)** a co-construit, avec le soutien de l'INSERM, sur la base d'un travail préliminaire de 10 années au sein d'une plateforme universitaire collaborative, **une définition des INM** permettant de :

- Clarifier le périmètre de ces solutions de santé ;
- Approfondir le cadre consensuel d'évaluation et améliorer ainsi la qualité des études ;
- Consolider les connaissances scientifiques et faciliter la mise en œuvre.

Désormais, une INM correspond à un « *protocole de prévention santé ou de soin efficace, personnalisé, non invasif, référencé et encadré par un professionnel qualifié* » (NPIS, 2023). Une INM a un domaine prédominant d'action : corporel, nutritionnel ou psychosocial.

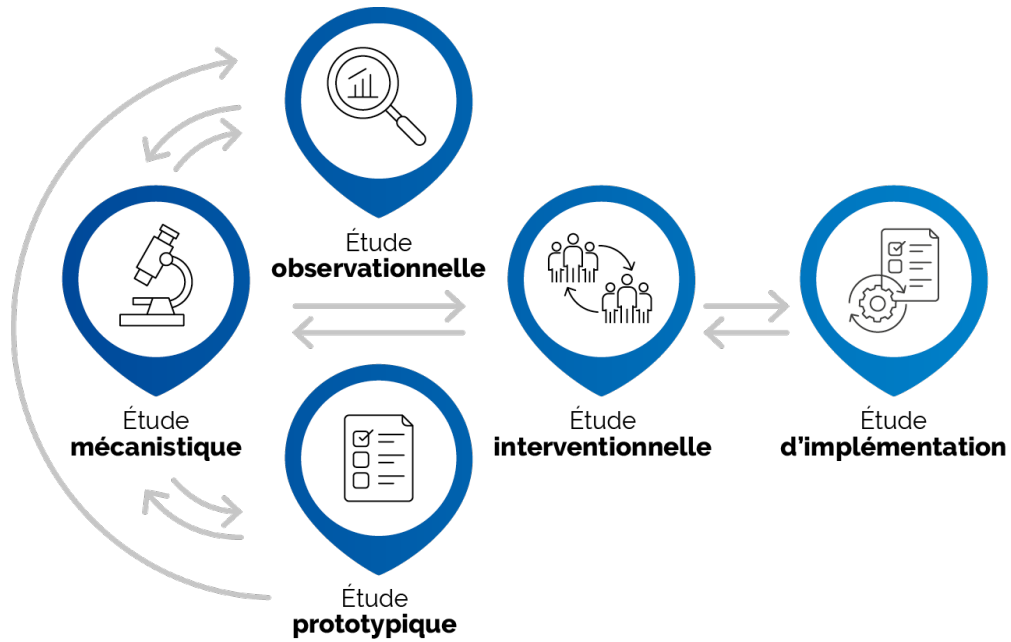


Périmètre des INM

Si un consensus scientifique pour l'évaluation des médicaments a été établi dans les années 1960 et est reconnu de tous, une hétérogénéité de modèles existait pour les INM avant 2023. Une revue de la littérature scientifique avait pointé 46 modèles différents en avril 2019. Évaluer un

service était plus difficile qu'un produit de santé. Le travail de la NPIS a donc consisté à construire un cadre d'évaluation consensuel.

Appelé **le NPIS Model**, il a été conçu en deux ans selon une démarche scientifique interdisciplinaire, intersectorielle et transpartisane avec plus de 1000 participants. Il s'appuie sur les recommandations scientifiques internationales en matière de santé et sur l'approche centrée sur le patient. Il recommande 77 invariants méthodologiques et éthiques et 5 types d'études.



*NPIS Model, cadre d'évaluation des INM aux 77 recommandations méthodologiques et éthiques*

# Les dix premiers protocoles du référentiel

Présentées sous forme de fiches détaillées, chaque Intervention non médicamenteuse se compose :



- **D'un cahier des charges professionnel** validé par un comité d'experts, de praticiens et d'utilisateurs intégré dans le registre de protocoles nutritionnels, psychosociaux et corporels de prévention et de soin universels
- **D'un mode d'emploi pour professionnel** justifié par des études observationnelles, prototypiques, mécanistiques, interventionnelles et d'implémentation conformes au NPIS Model
- **D'une fiche technique** d'un catalogue homogène de services immatériels de santé personnalisés et fondés sur la science
- **D'un protocole de prévention ou de soin ciblé** comportant des « passages obligés », des « invariants », des « exercices imposés »
- **D'un inventaire de bonnes pratiques et d'astuces** (savoirs expérimentaux) à valeur universelle
- **D'un modus operandi** sous « creative commons » ou droits restreints selon le soumissionnaire à la NPIS

## Les INM intégrées au référentiel, à ce jour :

1. **Thérapie par stimulation cognitive** : stimulation de la mémoire, des fonctions exécutives et du langage, notamment dans le cadre de la maladie d'Alzheimer ;
2. **Réhabilitation cognitive** : travail spécifique sur l'apprentissage et la mémoire, dans le cadre notamment de la maladie d'Alzheimer ;
3. **Protocole de kinésithérapie des thromboses lymphatiques superficielles** induites par les traitements d'un cancer du sein ;
4. **Programme d'activité physique adaptée anti-fatigue** durant les traitements d'un cancer ;
5. **Programme de réduction du niveau d'anxiété ou de dépression**, le Mindfulness-Based Stress Reduction (MBSR), dans le cadre de l'accompagnement d'un cancer de stade I à III ;
6. **Protocole collectif d'éducation thérapeutique du patient (ETP)** à une chimiothérapie orale d'un cancer ;
7. **Protocole individuel d'ETP** à une chimiothérapie orale d'un cancer ;
8. **Prévention du risque de chute chez les séniors – programme OTAGO** ;
9. **Prévention du risque de chute chez les séniors – programme Life** (Lifestyle-integrated Functional Exercise) ;
10. **Prévention de la perte d'autonomie des séniors par l'information et l'action** – Méthode PEM-ES (Posture-équilibre-motricité et éducation pour la santé)



# Une vision francophone de la santé destinée à être partagée au plan européen et mondial

**Le NPIS Model est une initiative et une innovation française.** La NPIS œuvre pour une démarche qui rassemble au-delà des clivages pour une cause juste, une démarche scientifique au service de meilleures pratiques de prévention, de soins et d'aide à l'autonomie, ciblées et personnalisées, appelées INM par les autorités. La NPIS défend ainsi l'humanisme et la science hérités du siècle des Lumières et porte une vision francophone de la santé à l'international.

Le NPIS Model a été présenté au Sénat le 6 octobre 2023 (<https://npisociety.org/modele-evaluation-inm/>) et à toutes les autorités de santé. Le modèle est à présent soutenu par 30 sociétés savantes et trois autorités : l'Institut national du cancer (INCa), le French Clinical Research Infrastructure Network (F-CRIN) et le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie. Une extension européenne et internationale est en cours.

---

*Congrès de la NPIS du 16 au 18 octobre : <https://npisummit.org>*

Pour en savoir plus sur la Non-Pharmacological Intervention Society (NPIS) : <https://npisociety.org>

---

## Des soutiens engagés

La NPIS remercie l'ensemble des partenaires qui ont permis de mettre en place ce travail de fond, essentiel à l'émergence de ce référentiel.

### > Merci à nos principaux soutiens :



**Marguerite CAZENEUVE** - Directrice Déléguée à la Gestion et à l'Organisation des soins, Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

« Nous souhaitons exprimer notre soutien et engagement en faveur de cette initiative qui rend disponible un référentiel des INM validées. Nous accompagnerons cette démarche permettant de garantir la pertinence de l'offre en matière d'INM. »

**Maëlig LE BAYON** - Directeur de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

« Ce projet de Plateforme numérique "Référentiel des Interventions Non Médicamenteuses" s'inscrit pleinement dans l'action de la CNSA et de son centre de ressources de preuves. Quels que soient les outils, notre objectif est d'aider les financeurs et les porteurs d'actions de prévention de la perte d'autonomie à identifier et à mettre en œuvre des programmes de prévention qui ont fait la preuve de leur efficacité. Cette plateforme les y aidera »

**Philippe BERGEROT** - Président de la Ligue nationale contre le cancer.

« Les soins de support permettent d'améliorer la qualité de vie des patients, de diminuer les séquelles et d'augmenter l'espérance de vie. Je prendrais comme exemple l'activité physique adaptée (APA) dont il est beaucoup question en cette année de Jeux Paralympiques. Il a été démontré que l'APA diminue la fatigue et améliore la survie, à condition de prescription dans un cadre rigoureux et sécurisé. La plateforme mise en place par la NPIS permettra de définir ces conditions et d'apporter le niveau de preuve nécessaire à sa prise en charge par les organismes financeurs de soins. Il s'agit, pour la Ligue, d'un enjeu essentiel d'égalité d'accès à tous les patients à ce type de soins de support. »

**Hervé NAERHUYSEN** - Président de l'Observatoire Santé PRO BTP et Directeur général de PRO BTP.

*« La reconnaissance des premiers protocoles d'interventions non médicamenteuses et l'émergence d'un référentiel reconnu sont une avancée majeure pour la santé en France. En tant que groupe de protection sociale, nous sommes fiers de soutenir cette solution de prévention santé qui permet d'améliorer significativement la prise en charge, offrant aux patients efficacité, sécurité et bien-être. Cela fait partie intégrante de notre démarche d'innovation sociale que nous menons depuis plusieurs années et dont l'objectif est d'accompagner au mieux les individus dans leur parcours de vie, particulièrement lorsqu'ils sont vulnérables. »*

**Catherine TOUVREY** - Directrice Générale d'Harmonie Mutuelle, Groupe VYY

*« Nous nous réjouissons de participer à la création d'un référentiel dédié aux Interventions non médicamenteuses. Ces méthodes de santé dont l'efficacité et la pertinence scientifique sont reconnues, constituent, de notre point de vue, un moyen essentiel pour favoriser une prise en charge globale de la santé des personnes. En tant que premier acteur de santé de France et entreprise mutualiste à mission, nous avons pour ambition d'en faire bénéficier nos adhérents et, par la coopération du NPIS et de ses partenaires, de contribuer à leur pleine intégration dans les pratiques et le système de santé. »*

- > **Merci également au Groupe Clariane, LNA Santé, Silver OCC Cluster Lab, la Fondation Médéric Alzheimer**
  
- > **Et à nos alliés France Alzheimer, France Parkinson et Fibromyalgie France**
  
- > **Enfin, merci à nos partenaires scientifiques qui nous ont accompagnés dans la conception du NPIS Model : l'Inserm, le Centre National des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie, l'Institut National du Cancer (INCa), la Plateforme Française des Réseaux de Recherche Clinique (F-CRIN), l'EUPHA, l'Institut universitaire de France et les 30 sociétés savantes.**

Association des Chercheurs en Activités Physiques et Sportives (ACAPS), Association Française de Psychiatrie Biologique et Neuropsychopharmacologie (AFPBN), Association Française d'Urologie (AFU), Association Francophone des Soins Oncologiques de Support (AFSOS), Collège de la Médecine Générale (CMG), Collège National des Généralistes Enseignants (CNGE), Collège National des Sages-femmes de France (CNSF), Société d'Éducation Thérapeutique Européenne (SETE), Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP), Société Française d'Alcoologie (SFA), Société Française d'Allergologie (SFA), Société Française d'Étude et Traitement de la Douleur (SFETD),

Société Française d'Anesthésie Réanimation (SFAR), Société Française de Cardiologie (SFC), Société Française d'Endocrinologie (SFE), Société Française de Neurologie (SFN), Société Française de Nutrition (SFN), Société Française de Pédiatrie (SFP), Société Française de Physiothérapie (SFP), Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées (SFPEADA), Société Française de Psychologie (SFP), Société Française de Rhumatologie (SFR), Société Française et Francophone d'Éthique Médicale (SFFEM), Société Francophone d'Étude et de Recherche en Orthoptie (SFERO), Société Francophone de Néphrologie, Dialyse et Transplantation (SFNDT), Société Francophone de Santé et Environnement (SFSE), Société Francophone Nutrition Clinique et Métabolisme (SFNCM), Société Nationale Française de Gastro-Entérologie (SNFGE), Société de Pneumologie de Langue Française (SPLF), Société Française de Tabacologie (SFT).

## Pour aller plus loin

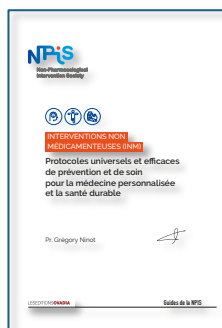
→ Une « **FAQ & Vade-mecum** » qui permet d'appréhender rapidement les différents aspects des INM.



[Télécharger en PDF](#)



→ **Interventions non médicamenteuses – « Protocoles universels et efficaces de prévention et de soin pour la médecine personnalisée »**  
Pr Gregory Ninot – Guides de la NPIS – Éditions Ovadia – Octobre 2024.  
**Vient de paraître**



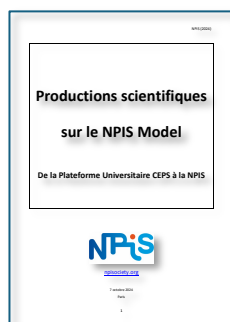
[Télécharger en PDF](#)



→ **Le recueil des productions scientifiques sur le NPIS Model de la Plateforme Universitaire CEPS à la NPIS.**

**Vous y trouverez la liste :**

- Des publications dans une revue scientifique ;
- Des ouvrages scientifiques ;
- Des ouvrages grand public ;
- Des chapitres d'ouvrage ;
- Des présentations en congrès scientifiques ;
- D'autres travaux en lien avec le sujet ;
- Et des experts ayant coordonné l'élaboration du NPIS Model pour la France.



[Télécharger en PDF](#)

